

# CONVOCATION EXAMENS

## SESSION 2 - JUIN 2026

**IMPORTANT** : les étudiants qui bénéficient d'un **aménagement** pour les examens recevront une convocation individuelle précisant **le lieu de leurs examens**.

**Si vous êtes concerné(e) et que vous n'avez pas reçu de convocation individuelle, veuillez contacter d'urgence le service licence : [licence.esthua@univ-angers.fr](mailto:licence.esthua@univ-angers.fr)**

ORAUX DE LANGUES VIVANTES	JOUR épreuve	lieu épreuve	horaires	Unité
<b>SESSION 2 ORAUX DE LANGUES VIVANTES</b>	<b>lundi 22 juin 2026</b>	salle 505 - 5ème étage ESTHUA	<b>vous devez vous présenter à partir de 09H devant la salle 505</b>	<b>ORAUX DE LANGUES</b>

FORMATION	JOUR épreuve	horaires	lieu épreuve	SEMESTRE	Unité
<b>L1 parcours CUISINE ET GASTRO (CCI)</b>	<b>lundi 22 juin 2026</b>	<b>09h00</b>	<b>SALLE 505 ESTHUA (5ème étage)</b>	<b>SEMESTRE 2</b>	UE 1 : langues et compétences interpersonnelles ORAL ANGLAIS et ESPAGNOL
	<b>mercredi 24 juin 2026</b>	<b>08h30 - 10h00</b>	<b>AMPHI MONNIER (INNTO ESTHUA)</b>	<b>SEMESTRE 2</b>	UE 2 : Acteurs et territoires en cuisine & gastronomie
	<b>mercredi 24 juin 2026</b>	<b>14h00 - 15h30</b>	<b>AMPHI POCQUET (FAC de DROIT)</b>	<b>SEMESTRE 2</b>	UE 3 : Design d'expérience en cuisine & gastronomie
	<b>jeudi 25 juin 2026</b>	<b>14h00 - 15h30</b>	<b>AMPHI MONNIER (INNTO ESTHUA)</b>	<b>SEMESTRE 2</b>	UE 5 : Qualité, normes, sécurité et environnement en cuisine & gastronomie

**IMPORTANT : consignes à respecter obligatoirement**

- présentation en salle d'examen **30 minutes avant le début des épreuves**
- OBLIGATOIRE : accès à la salle d'examen uniquement sur présentation de la **carte d'étudiant** (à défaut, vous devez justifier de votre identité à l'aide d'un document original et officiel comprenant une photo).
- seuls les dictionnaires papier français-étranger et vocabulaire sont autorisés pour les étudiants étrangers, aucun dictionnaire électronique ne pourra être utilisé.
- prévoir une pochette transparente avec tous les éléments nécessaires pour composer (stylo, crayons de papier, etc.) ;

**Toute fraude aux examens est passible de sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'étudiant.e coupable.**